



Conseil de Quartier Chêne Feuillu/Rocourt Réunion du 5 Mai 2022

Présents : Daniel GIRAUD, Viviane et Christian HERVE, Isabelle DJOMO, Evelyne BEAUDICHON, Annie DERUE, Jacques TANGUY, Sarah SABOURIN, M. SAVARD, Raymond RENAULT, Sébastien ROHEL, Pascale BURET, Philippe PROUX. Eric CHAUVIN, Hassina TOUATI, Martine et M. IZARD.

INVITEE : Carole CARRION, chargée de la Communication de l'Association ELLSA

Absents excusés : Michèle GIRAUD, Juan Paulo FERREIRA, Jean-Pierre MORIN, Antonino MASINA, Francis RELOUZAT, Bernard MAREZ, Marie-Annick Loustaneau, Marie-Christine ABON.

Evelyne et Annie souhaitent remercier Jacqueline ROZIER, fidèle adhérente du Conseil de Quartier depuis ses débuts, toujours très active lors des différentes manifestations et fidèle secrétaire de séance lors des réunions.

Nous lui souhaitons de très belles années en province où elle a choisi de s'installer dorénavant ; mais au sein du C.Q., elle nous manque déjà ...

Bonne chance Jacqueline, nous pensons bien à toi.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

Les membres du Conseil Municipal présents souhaitent rendre un dernier hommage chaleureux à Jean-Luc GRIS, Vice-Président de GPSEO, décédé brutalement. En charge des déchets à la C.U. et très à l'écoute des problèmes de notre ville, nous lui devons nombre de réalisations importantes.

I ELLSA, Intégraterre :

Cécile nous fait l'historique de l'Association ELLSA qui a débuté ses activités par l'Épicerie Solidaire, (Avenue du Général de Gaulle) alimentée par les collectes faites par des bénévoles deux fois par semaine auprès des magasins d'Achères comme le Centre Leclerc, et deux fois par an auprès de la population dans ces mêmes magasins.

La restitution des terrains ayant servi aux extractions de sable a permis d'y implanter Intégraterre où des cultures maraîchères en permaculture et agroforesterie sont les principales activités. On y trouve également un rucher, un dépôt des déchets verts, réservé aux professionnels des espaces verts pour fabriquer du compost et même un amphithéâtre. Intégraterre gère 4 lieux de compostage sur la ville où chacun peut apporter ses déchets biodéchets (sur le site, Allée Diderot, Allée de l'Eglantine, 3 Avenue du Général de Gaulle). Une collecte à vélo de biodéchets auprès de structures telles que la Crèche Lucie Aubrac, le Sax, le Pandora, la Résidence Pompidou, est organisée chaque vendredi matin. Le projet se déploie avec l'aide de bénévoles.

L'espace est totalement ouvert et accessible à tous les Achérois, soit pour une balade, ou pour s'investir en tant que bénévoles. En plus des oiseaux, on peut y découvrir des moutons accueillis de mars à novembre.

Nombreux accès : Allée du Pivert, Allée des Vanneaux, sur le côté du Skate Parc, etc...

Bientôt, une vente de légumes aura lieu chaque mercredi de 18 à 19 h, directement sur le terrain, ouverte aux adhérents.

Les nouveaux bénévoles sont accueillis chaque mercredi à 14h.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

L'association accueille également des stagiaires, en relation avec le Lycée Agricole de St Germain en Laye, ainsi que les groupes qui souhaitent se documenter sur ce fonctionnement. Et pour la deuxième année, aura lieu les 13 et 14 Mai, dans le cadre d'un évènement national : les 48 heures de l'Agriculture Urbaine : visite, ateliers, spectacles autour du compost.

L'association ELLSA porte également une AMAP, à savoir une coopérative qui permet de se fournir chaque jeudi en légumes et œufs frais provenant de producteurs proches de la ville, vendus en paniers préparés à l'avance. Il s'agit d'un engagement de 6 mois.

Enfin, l'adhésion à l'association est de 10 € par an pour les personnes souhaitant encourager le développement de cette belle initiative et profiter des achats de légumes.

Les besoins en bénévoles sont nombreux sur toutes les activités de l'Association. Vous pouvez contacter Cécile au 06.13.17.34.74 pour plus de renseignements.

II Retour sur les sujets abordés en Mars :

Chantier Croix Rompue

*Un mail a été envoyé à Mme Jaunet concernant la demande de mur des riverains.

César Franck

* Le bailleur 1001 Vies a été relancé par la Mairie, notamment pour l'entretien des haies.

Entrée d'Achères par Poissy

* La demande de panneau d'interdiction de circulation des véhicules de plus de 3,5 T a été transmise au bureau du Maire.

Arbres et arbustes gênants :

* Les différents travaux concernant les arbres Allée Méhul, Boris Vian, Jean Wiener ont été effectués (réponses de M. Damien, Responsable des Espaces Verts).

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

III Demandes de Rocourt :

Demande pour que le ramassage des déchets ménagers se fasse au même rythme que pour les immeubles, en cause les problèmes de stockage de ces déchets générés par les 27 pavillons du quartier.

* Ceci est géré par la C.U, il faudrait leur écrire pour exposer le problème

Souhait d'élagage des prunus : *travaux prévus automne 22/début 23

Installation de jeux pour enfants souhaitée sur la place de l'ancien tennis : *A étudier, pas le budget pour cette année.

IV Les Olympiades des Quartiers :

Evelyne expose le projet qui mettra en concurrence amicale les cinq quartiers de la ville. Plusieurs thématiques sont envisagées pour les jeunes et les moins jeunes : jeux de société aînés, concours d'éloquence et de slam, compétitions sportives. [Les Olympiades culinaires](#) ouvriront la saison et se dérouleront [le Mercredi 6 Juillet](#): chaque quartier formera un groupe de 6 à 8 personnes qui recevra les ingrédients choisis dans un panier commun et devra élaborer un plat avec sa propre recette. L'élaboration du plat pourra se faire au domicile d'un des participants et sera ensuite terminée ou réchauffée dans la cuisine de l'Espace Jacques Tati puis goûtée par un jury qui déterminera le gagnant qui sera récompensé. Cela sera organisé en fin de journée. Annie précise que, dans notre quartier, 3 ou 4 personnes sont d'ores et déjà partantes pour ce challenge. Elle appelle [les volontaires](#) (3 ou 4) à se manifester le plus rapidement possible pour de bons moments de partage et de convivialité en perspective. Le concours de soupes organisé il y a plusieurs années avait été gagné par notre quartier, alors on remet le titre en jeu ?

Je compte sur vous, hommes et femmes, de 7 à 77 ans (et plus) pour coopérer à cette belle aventure. Il n'est pas nécessaire d'avoir des talents particuliers, juste l'envie de réaliser un plat ensemble dans la joie et la bonne humeur.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

V Manifestations prévues sur la ville :

Le 20 Mai : Fête des voisins, organisée à la Maison de la Parentalité, la Maison Jacques Prévert et à Jacques Tati.

A ce propos, notre Conseil de Quartier aurait aimé être informé de ces manifestations pour participer, faute de pouvoir mettre en place un repas de quartier en Juin. Cela fait 2 ans que nous en sommes privés et nous ne savons pas si nous pouvons le refaire à l'avenir, étant donné que le Club Franquin est fermé et l'équipe transférée sur d'autres structures de la Ville !

Le 5 Juin : Présentation de la Rosière et brocante au Centre-Ville .

Le 21 Juin : Nuit des Arts : Fête de la Musique et expositions de peintures sur la Place du Marché en plus des animations musicales

Vous retrouverez tous les détails de ces animations et toutes les manifestations à venir dans votre mensuel Achères Mag.

VI Questions diverses :

Nettoyage des rues par la balayeuse : Il est signalé que le cul-de-sac de la Rue Condorcet ne peut pas être nettoyé car des voitures en stationnement entravent le bon fonctionnement de la balayeuse. Les riverains souhaitent qu'elle ne s'y engage plus puisque le nettoyage y est impossible et n'est donc jamais effectué.

Félicitations au Service des Espaces Verts pour le bon entretien de ceux-ci.

Vitesse Avenue César Franck : les riverains demandent à nouveau que des contrôles de vitesse soient effectués le matin entre 8h et 8h30, heure de grand passage de véhicules qui ne respectent pas les 30 imposés dans le quartier, ni d'ailleurs le code de la route ; ils doublent les bus sans vision et mettent en danger les enfants partant à l'école.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

Merci à tous les participants et à Cécile CARRION pour son intervention qui nous a beaucoup appris sur Intégraterre et nous donne envie d'aller y passer un moment.

La prochaine réunion se tiendra probablement le 7 septembre, pour éviter le premier jeudi, jour de la rentrée des classes. La date vous sera confirmée à l'avance.

Vous pouvez nous contacter par mail ou par téléphone pour toute question ou pour vous inscrire aux Olympiades de la cuisine. A vos recettes !

Annie DERUE

Evelyne BAUDICHON

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée